**Zeitschrift:** The Swiss observer: the journal of the Federation of Swiss Societies in

the UK

**Herausgeber:** Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

**Band:** - (1933)

**Heft:** 586

**Rubrik:** Eglise suisse = Schweizerkirche

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### L'AFFAIRE RIEDEL-GUALA.

L'AFFAIRE RIEDEL-GUALA.

La Cour de cassation du canton de Berne ayant décidé d'allouer pour 130 mille francs d'indemnités aux époux Riedel-Guala, cette affaire aura sans doute coûté quelque 200 mille francs aux contribuables, puisque ce sevont eux qui, en fin de compte, seront appelés à régler l'addition. Cette note salée, intervenant si mal à propos au Nouvel-An, est de nature à faire réféchir les citoyens de la Suisse entière sur l'inconvénient qu'il peut y avoir à laisser influencer la justice pénale par les courants de l'opinion publique.

Dès que fut connu le décès de Mme. Riedel, en effet, l'opinion intervint avec véhémence pour donner des avis défavorables sur son mari et sur Mlle Guala. Ce n'est pas que tout fût nécessairement faux dans le jugement que l'on portait sur l'attitude de ces deux personnages, qui encore aujourd'hui passent dans des milieux étendus pour porter la responsabilité morale de la mort de feu Mme Riedel.

Ce qu'on peut surtout reprocher à cette réprobation publique, c'est de s'être écartée des raisonnements juridiques pour avoir laissé libre cours à des passions, comme la xénophobie : le docteur Riedel étant Autrichien d'origine et Mlle Guala née de parents italiens.

Par la suite, les accusés désignèrent comme défenseurs un militant du parti socialiste, et un ancien communiste, qui depuis lors, s'est rallié à la Deuxième Internationale. Cela suffit pour condamner leurs clients aux yeux de paysans qui n'avaient pas encore oublié les tristes souvenirs de la grève révolutionnaire de 1918.

Le second procès de Berthoud a amplement démontré avec quelle absence de sangfroid l'on avait procédé au cours du premier. Un fait mérite à lui senl d'être relevé. Si M. Riedel n'était pas un véritable monstre à face humaine — et une telle appréciation serait extravagante — il était insoutenable, du point de vue d'une psychologie élémentaire, de le supposer capable d'avoir choisi l'heure du retour de sa femme au foyer conjugal pour l'empoisonner à petit feu.

Néanmoins l'on ne craiginit pas d'entre

cette voie. Le jury appréciait soi disant les faits à l'exclusion du droit : nous savons tous de quoi il retourne. On peut se demander s'il n'est pas acquis à l'exclusion du droit : nous savons tous de quoi il retourne. On peut se demander s'il n'est pas acquis que les jurés apprécient fréquenmment les faits incriminés selon leurs certitudes morales plutôt que d'après le texte même des questions qui leur sont posées. Depuis 1926, le canton de Berne a supprimé le jury à la française pour introduire le système dit échevinal; en vertu duquel les huit jurés apprécient aussi bien que les trois juges de carrière le droit en même temps que les faits.

Les différences entre les deux procès sont assez curieuses. De 1926 à 1931, la popularité avait changé de camp. Du fait d'avoir été condamnés à tort, les deux accusés étaient devenus sympathiques aux masses. Il semble bien que les jurés leur aient témoigné davantage d'égards que les juges professionnels. En tout cas les décisions prises par ceux-ci tranchent passablement sur l'acquittement des deux accusés.

On dirait presque que, par l'énoncé du jugement aussi bien que par l'exposé des motifs, le tribunal ait voulu diminuer l'importance du verdict d'acquittement qui avait été rendu. Peut-ètre les juges voulurent-ils épargner aux contribuables bernois la note salée qui ne devait pas manquer de leur être infligée : auquel cas ils ont vraiment forcé la note, et suscité une réaction en sens inverse.

Une autre hypothèse est que les juges de

sens inverse.

Une autre hypothèse est que les juges de carrière auraient voulu éviter de compromettre le prestige de la magistrature en avouant que la justice pouvait s'être trompée.

Si vraiment ces deux mobiles ont joué un rôle déterminant il y a une année, il est permis de leur reprocher de n'être pas exempts d'une certaine mesquinerie.

Il semble bien que, dans les deux procès de Berthoud, l'on ait vu intervenir des considérations étrangères au point de vue strictement juridique.

sermond, I on an Vu intervenir use considerations étrangères au point de vue strictement juridique. Le résultat de ces égarements n'a été favorable ni au prestige de la justice ni aux intérêts des contribuables. Si nous croyons devoir le relever, c'est qu'il est douteux que la justice soit plus mal rendue dans le canton de Berne que dans le reste de la Confédération.

R. Bovet-Grisel.

## CHRISTMAS PARCELS.

During the festive season of goodwill our poor have not been forgotten. Thanks to the generous gifts received from members and friends of the Colony we were able to make about 180 parcels.

Before starting on this big task we found out from the people what was most needed. Besides some used clothing we put new articles into each parcel, as well as the groceries kindly given us.

We were so glad to have for distribution all the nice clothes, made by the Ladies' sewing meetings (the Réunion de couture and the Nachverein) during the course of the year, and we wish to thank them here for their unselfish work. We are also grateful to those who visited the homes of our less fortunate countrymen and to the ladies who helped to prepare the parcels.

Thanks also to the gentlemen who helped to pack; to the owners of motorcars who kindly distributed a great number of the parcels, and to the young men who did so by hand in the nearer districts. If all the donors and helpers could have seen the joy the parcels brought to the recipients, they would feel amply compensated for all they did.

Last but not least, we are also much indebted to the Swiss Observer who was kind enough to publish our appeals and is always so obliging when an altruistic cause is to be championed.

In the name of the Swiss Benevolent Society, L'Eglise Suisse and the Schweizerkirche

(sgd) THEO RITTER,

Secretary.

#### LECTURE ON RUSSIA.

We wish to remind members and friends of we wish to remind memoers and triends of the Swiss Mercantile Society, Ltd., that a lecture on "Life in Russia To-day" will be given by J. Locke, Esq., at the Swiss House, 34/35, Fitzroy Square, W., who has visited that country, and an eye witness account will be undoubtedly of great interest.

# <u></u> SWISS MERCANTILE SOCIETY LTD.

# Annual Banquet and Ball

Saturday, February 4th 1933

MIDLAND GRAND HOTEL, ST. PANCRAS, - N.W.1.

DANCING

RECEPTION at 7 p.m.

DINNER at 7.30 p.m. 10 p.m. to 1 a.m.

TICKETS at 12/6 can be obtained at Swiss House, 34-35, Fitzroy Square, W.1. (Tel. Museum 6693). and City Office, 24, Queen Victoria Street, E.C.4. (Tel. City 7719). z4, Queen victoria circa, 2001.

## MISCELLANEOUS ADVERTISEMENTS

Not exceeding 3 lines:—Per insertion. 2/6: three insertions 5/-Postage extra on replies addressed c/o Swiss Observer

ENGLISH, French and German taught by Swiss School Instructor. Pupils visited and received daily. 39, Bigginwood Road, Green Lane, Norbury. S.W.16.

COMFORTABLE Boarding House, 3 minutes from Tube, Tram and Bus, 15 minutes from City and West-End. Billiards, Badminton, Gas Fires in bedrooms, Terms moderate. Phone North 3806. 13, Carleton Road, Tufnell Park, N.7.

# FORTHCOMING EVENTS.

Wednesday, January 18th, at 7.45 p.m. — Nouvelle Société Helvétique — Monthly Meeting to be followed by a causerie by Dr. F. Rollier on "Leysin, Heliothérapie et cure de travail" with lantern slides, at "Swiss House," 34/35, Fitzroy Square, W.1. Everybody cordially invited.

body cordiany invited.

Wednesday, January 18th, 1933 — Swiss Mercantile Society Ltd. — Monthly Meeting at 8 o'clock, preceded by a supper at 7 p.m.

After the Meeting a lecture will be given by J. Locke, Esq. on "Life in Russia to-day," at "Swiss House," 34/35, Fitzroy Square, W.

"Swiss House," 34/35, Fitzroy Square, W. Monday, January 23rd — Union Helvetia Club—Concert and Dance — the celebrated Viennese Schrammel Quartette will appear, at 1 Gerrard Place, W.1. Special Extension.

Friday, January 27th, at 8 o'clock — Union Chretienne de Jeunes Gens de Langue française — Conference Publique avec projections lumineuses, par M. R. Hoffmann-de Visme Sujet: "Mon voyage en Suède." Invitation cordiale à tous. cordiale à tous.

'ednesday, February 1st, at 7.30 p.m. — Société de Secours Mutuels — Monthly Meeting, at 74, Charlotte Street, W.1.

Saturday, February 4th, from 7 p.m. to 1 a.m. —
Swiss Mercantile Society Ltd. — Annual
Banquet and Ball, at the Midland Grand
Hotel, St. Pancras, N.W.1.

Saturday, March 25th, at 7 p.m. sharp (Reception 6.30) — Swiss Club Birmingham — Dinner and Dance — at the Grand Hotel, Birmingham.

# (CONTRACTOR CONTRACTOR ABSCESSIN

A certain and quick cure in all cases of: Boils, Abcesses (also dental) Ulcers, Eczema, Pimples, Moist and dry Eruptions, Angina, Carbuncles etc. can be obtained by ABSCESSIN.

S. writes: For years I had been suffering with boils and was entirely cured in a short time by Abscessin treatment.

Price 2s. 9d. per tube. (including postage).

Prepared by : REGO Ltd. Schwanden Switzerland.

Distributing Agent:

H. STRAUB, 23, Leonard Street, London, E.C.2. ~\^\^\^\<del>\</del>

Tell your English Friends to visit

# Switzerland

and to buy their Tickets from

The Swiss Federal Railways,

Carlton House, 11b, Regent St., S.W.1

# THE WEST END FANCY BAKERY CO.

The leading firm in
KENSINGTON and PUTNEY
for Pastries, Cakes, Sweets and Chocolates "KENCAKES"

48-50-52-54, Head Office ROAD S.W.6.

# Drink delicious Evaltine at every meal-for Health

Divine Services.

EGLISE SUISSE (1762), (Langue française.

79, Endell Street, Shaftesbury Avenue, W.C.2.

(Near New Oxford Street)

Dimanche, le 15 Janvier, 11h. — M. le Pasteur Cristol de l'Eglise française.

6.30h. — M. R. Desaules.

Reprise des répétitions du Choeur à l'issue du culte de soir.

Pour tous renseignements concernant actes pastoraux instructions religieuses, etc., prière de s'adresser à M. R. Hoffmann-de Visme, 102. Hornsey Lane, N.6. (Téléphone: Archway 1798). — Heure de réception à l'église: Mercredi de 11h. — 12.30.

# **SCHWEIZERKIRCHE**

(Deutschschweizerische Gemeinde

St. Anne's Church, 9, Gresham Street, E.C.2. (near General Post Office.)

Sonntag, den 15. Jänner 1933.

11 Uhr vorm., Gottesdienst und Sonntag-

7 Uhr abends, Gottesdienst.

Anfragen wegen Religions bezw. Confirmanden-stunden und Amtshandlungen sind erbeten an den Pfarrer der Gemeinde: C. Th. Hahn, 43, Priory Road, Bedford Park, W. 4 (Telephon: Chiswick 4156).

Printed for the Proprietors, by The Frederick Printing Co., Ltd., at 23, Leonard Street, London, E.C.2.